

N° 89-566-XIF au catalogue

Grandir avec maman et papa ? Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Développement des ressources
humaines Canada

Human Resources
Development Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Yvan Clermont, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-3326) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web :
<http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Renseignements sur les commandes/abonnements

Les prix n'incluent pas la taxe de vente

Une version **électronique**, n° 89-566-XIF au catalogue est disponible gratuitement sur le site Web de Statistique Canada.

Faites parvenir votre commande à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou commandez par téléphone au **(613) 951-7277** ou **1 800 700-1033**, par télécopieur au **(613) 951-1584** ou au **1 800 889-9734** ou par l'Internet : order@statcan.ca ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada. Vous pouvez aussi vous procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés, des librairies locales et des bureaux locaux de Statistique Canada.

Pour tout changement d'adresse veuillez fournir votre ancienne et votre nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Grandir avec maman et papa ? Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens

Nicole Marcil-Gratton

Centre interuniversitaire d'études démographiques
Département de démographie, Université de Montréal

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1998

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Juillet 1998

N° 89-566-XIF au catalogue

Périodicité : hors série

Ottawa

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles des organismes subventionnaires ou des évaluateurs.

Table de Matières

1	Les enfants dans leurs familles à l'hiver 1994-1995 : un portrait transversal.....	5
2	Naître dans un environnement familial de plus en plus diversifié	7
2.1	Naître de parents non mariés	7
2.2	Au Québec plus qu'ailleurs	10
2.3	Naître d'une mère seule, mais avec un père présent dans le décor	12
3	L'expérience de la monoparentalité : de plus en plus tôt dans la vie des enfants	13
4	Vivre la séparation des parents : un risque accru pour les enfants issus des unions libres	16
5	Voir ses parents se remettre en union : Maman, Papa, ou les deux ?	22
6	Conclusion : les trajectoires de vie familiale des enfants canadiens, une histoire à suivre... ..	24

Il y a maintenant plus de 30 ans, à l'époque où les mères et les pères d'aujourd'hui en étaient eux-mêmes à l'âge de leurs premières dents, les enfants naissaient entourés de leurs deux parents. Ces derniers étaient mariés devant Dieu et aux yeux de la loi, s'étant engagés pour le meilleur et pour le pire à demeurer ensemble jusqu'à ce que la mort de l'un des deux n'en décide autrement. Au sortir d'une enfance sans histoire, frères et sœurs issus de mêmes parents, faisaient face aux méandres déjà houleux de l'adolescence. À moins d'un accident, la plupart pouvaient compter sur la présence de leurs deux parents tout au long de ce passage, ce qui contribuait sans doute à ce qu'ils en sortent nombreux sans autre séquelle visible que les quelques cicatrices laissées par une acné mal soignée. Certains, cependant, voyaient leurs parents se séparer alors qu'ils n'avaient pas encore quitté le nid familial. Mais à l'époque, jamais n'aurait-on pu croire que le modèle de la famille éclatée allait devenir aussi répandu quand ces enfants deviendraient à leur tour parents. Et pourtant, leurs propres enfants connaissent aujourd'hui des trajectoires de vie familiale caractérisées par la diversité et le changement. Sans nécessairement porter de jugement de valeur sur la rigidité du modèle familial dit «traditionnel» ou la nouvelle souplesse des relations conjugales contemporaines, on peut reconnaître que les bénéfices de la flexibilité, escomptés par les adultes d'aujourd'hui, se traduisent pour leurs enfants, hélas trop souvent, par l'instabilité du milieu familial.

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) constitue une source de renseignements privilégiée à cet égard. D'une part, elle nous permettra de mesurer la progression de l'instabilité et la diversification du contexte familial dans lequel les nouvelles générations d'enfants canadiens sont élevés. D'autre part, elle contribuera à répondre aux questionnements encore très vifs quant aux effets des tribulations conjugales des parents sur le développement de leurs enfants.

L'ELNEJ est une enquête de type longitudinal, à passages répétés tous les deux ans : elle permettra aux chercheurs de faire le lien entre les diverses étapes du développement de l'enfant et les événements de son histoire familiale au fur et à mesure qu'ils se produiront. De plus, grâce à la composition de l'échantillon initial, lequel comprenait des enfants âgés de 0 à 11 ans, et grâce à la collecte impressionnante de renseignements rétrospectifs sur les trajectoires conjugales et parentales des mères et des pères de ces enfants¹, on peut, dès le premier cycle, mettre en valeur les avantages de l'approche longitudinale. Les analyses dont nous ferons état dans le présent article en sont des illustrations convaincantes.

1 Les enfants dans leurs familles à l'hiver 1994-1995 : un portrait transversal

L'ELNEJ a cette flexibilité de pouvoir à la fois suivre les enfants de façon longitudinale et donner à chaque point de collecte un portrait représentatif de leur situation au moment de l'enquête. Les tableaux 1.1 et 1.2 nous fournissent ce genre de portrait. Ils correspondent à peu de choses près aux «instantanés» du même type auxquels des sources comme le recensement nous ont habitués.

1. Voir catalogue No. 95-01F: Matériel d'enquête pour la collecte des données de 1994-95, Cycle 1.

Tableau 1.1 Distribution des enfants canadiens, selon leur âge et selon le type de famille dans laquelle ils résident au moment de l'enquête. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Âge (cohorte de naissance ²)	Type de famille ¹						Total	N ³
	Intacte	Recomposée simple	Recomposée complexe	Monoparentale (mère)	Monoparentale (père)	Monoparentale (autre)		
0-1 an (1993-94)	80,3	0,4**	7,0	12,1	0,2**	0,0**	100,0	3 661
2-3 ans (1991-92)	76,8	1,1*	5,4	15,9	0,8**	0,1**	100,0	3 858
4-5 ans (1989-90)	74,8	2,6	6,7	14,5	1,2*	0,1**	100,0	3 903
6-7 ans (1987-88)	74,2	2,8	5,5	16,4	0,9*	0,1**	100,0	3 729
8-9 ans (1985-86)	75,2	4,1	5,7	13,0	1,7*	0,3**	100,0	3 815
10-11 ans (1983-84)	72,9	3,9	6,2	14,8	1,8*	0,3**	100,0	3 820
Ensemble 0-11 ans	75,7	2,5	6,1	14,5	1,1	0,1*	100,0	22 786 ⁴

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage;

** Estimation ne répondant pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions et interprétations déduites de cette estimation ne sauraient être fiables.

1. Intacte : tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptifs des deux membres du couple.
Recomposée simple : famille à deux parents, dont l'un n'est pas le parent biologique des enfants et dont tous les enfants sont nés des mêmes parents.
Recomposée complexe : famille à deux parents qui mêle des enfants nés de parents différents.
Monoparentale (autre) : mère ou père non biologique.
2. Telles qu'indiquées, les années de naissance des enfants sont celles de la majorité des cohortes. Ainsi, la cohorte des 0-1 an (1993-94) est née entre novembre 1992 et mars 1995.
3. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon.
4. Quarante-cinq cas présentaient des informations manquantes.

Ainsi, on constate que les trois quarts (75,7%) des enfants canadiens âgés de 0 à 11 ans habitent sous le même toit que leurs deux parents, entourés de frères et sœurs issus de la même union (tableau 1.1). Un autre 15,7% vivent en famille monoparentale : plus de 9 fois sur 10 avec leur mère, et, en de très rares occasions (0,1%*), avec une belle-mère ou un beau-père.

L'ELNEJ permet d'estimer la fraction des enfants qui vivent en famille recomposée, ce que ne révèlent pas des sources comme le recensement, où ces familles sont assimilées aux familles intactes. Cette fraction est en voie de devenir appréciable : si elle ne concerne que 7,4% des tout jeunes enfants (0-1 an), elle rassemble déjà 1 enfant sur 10 chez ceux âgés de 10 et 11 ans. Dans ce dernier cas, il s'agit le plus souvent de familles recomposées complexes (6,2%), c'est-à-dire de celles dont les enfants n'ont pas tous les mêmes parents biologiques ou adoptifs.

Tableau 1.2 Distribution des enfants âgés de 0 à 11 ans, selon le type de famille dans laquelle ils résident au moment de l'enquête, et selon la région du Canada. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Région du Canada	Type de famille						Total	N ³
	Intacte	Recomposée simple	Recomposée complexe	Monoparentale (mère)	Monoparentale (père)	Monoparentale (autre)		
Atlantique	74,6	2,3*	6,6	15,7	0,7**	0,1**	100,0	1 821
Québec	76,4	2,7	5,6	13,5	1,5	0,3**	100,0	5 366
Ontario	76,4	2,1	5,4	15,0	0,9*	0,1**	100,0	8 672
Prairies	76,6	2,3	7,2	12,7	0,9*	0,2**	100,0	4 132
Colombie-Britannique	71,2	3,8	7,0	16,4	1,5*	0,0**	100,0	2 795

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

** Estimation ne répondant pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions et interprétations déduites de cette estimation ne sauraient être fiables.

1. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon.

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

Enfin on observe des différences légères d'une région à l'autre du Canada (tableau 1.2) : il y a moins d'enfants en familles intactes en Colombie-Britannique qu'ailleurs et plus d'enfants en familles monoparentales et recomposées et, dans les provinces de l'Atlantique, il y a légèrement plus d'enfants en familles monoparentales. Cela est conforme à ce que nous avons déjà pu observer lors des recensements en ce qui concerne la monoparentalité.

Voilà donc le genre de portrait offert par les sources de type transversal. Si on y trouve une image représentative de la situation familiale des enfants du Canada à l'hiver 1994-1995, rien n'est dit quant aux diverses étapes qui les ont menés à se retrouver dans cette situation. Dans quel type de famille les enfants sont-ils nés ? Leurs parents étaient-ils mariés aux yeux de la loi ? Peut-on observer une augmentation de la proportion des enfants qui font l'expérience de la séparation de leurs parents ? À quel âge sont-ils soumis à la désintégration de leur cellule familiale ? Cela se produit-il de plus en plus tôt dans leur vie ? Peut-on mesurer l'ampleur de l'incidence des remises en union des parents et la multiplication des contextes familiaux sur les enfants ? Toutes ces transitions sont-elles liées au rejet du mariage et au choix des parents pour l'union libre comme cadre de vie pour former une famille ?

Les données de l'ELNEJ nous permettront de répondre à ces questions. Elles nous offriront des indicateurs beaucoup plus significatifs de l'expérience familiale des enfants. Ces indicateurs pourront ensuite être avantageusement utilisés quand les chercheurs voudront intégrer la variable «famille» dans l'analyse du développement des enfants.

2 Naître dans un environnement familial de plus en plus diversifié

Il y a 30 ans, les enfants canadiens naissaient dans un environnement familial tout à fait monolithique : dans plus de 90% des cas, ils naissaient d'un père et d'une mère mariés pour la première fois et n'ayant jamais vécu en couple auparavant, ni ensemble, ni avec d'autres. Aujourd'hui, presque autant d'enfants naissent entourés de leurs deux parents. Cependant, les liens conjugaux qui unissent ceux-ci sont désormais de plus en plus marqués par le sceau de la souplesse.

Les années 70 ont vu se modifier les comportements homogènes à l'égard de la vie de couple par l'apparition de l'union libre comme prélude au mariage. Les jeunes conjoints étaient sans doute mus par le vent de liberté qui frappait alors les mœurs, conjugales et autres. Ils voyaient aussi augmenter la fréquence des divorces. L'union libre leur permettait ainsi de tester leur compatibilité et de se prémunir contre la rupture avant de s'engager pour la vie dans le mariage.

Ainsi, au début des années 80, même si la fraction des naissances survenant dans le cadre d'un mariage demeurait encore très élevée, ce mariage avait été presque la moitié du temps précédé d'une union libre. Pourtant soigneusement «préparés», les mariages de ce type se sont toutefois avérés moins durables, et des proportions non négligeables d'enfants qui en sont issus ont vu leurs parents rompre.

2.1 Naître de parents non mariés

La tendance à choisir d'abord la vie de couple en union libre s'est poursuivie au cours des années 80, marquées par une diminution majeure des naissances issues de mariages dits «traditionnels» (tableau 2.1). La figure 2.1.1 montre clairement que la fraction des enfants canadiens qui sont nés de parents mariés n'ayant pas vécu ensemble auparavant est passée de 60% pour les cohortes de naissance plus âgées à moins de 40% pour les plus récentes cohortes. Fait plus significatif encore, la montée des naissances issues de parents qui ont vécu ensemble et se sont mariés le moment venu de fonder une famille n'a pas compensé cette diminution. C'est plutôt le phénomène de rejet du mariage comme institution qui, après avoir touché la vie de couple, s'est étendu à la vie de famille.

Figure 2.1.1 Distribution des enfants canadiens à la naissance selon la situation conjugale de leurs parents, pour différentes cohortes. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

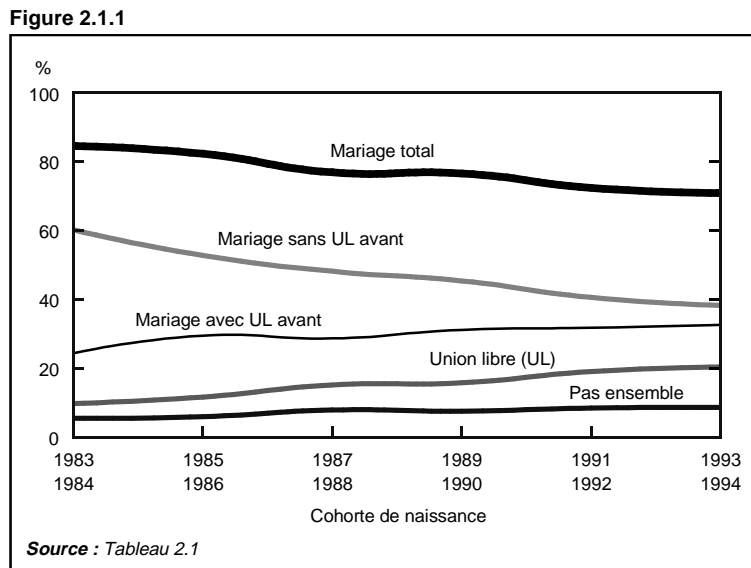


Tableau 2.1 Distribution des enfants canadiens à la naissance selon la situation conjugale de leurs parents, pour différentes cohortes et selon la région. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Situation conjugale des parents à la naissance de l'enfant	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Cohorte 1993-94 (0-1an)						
● Ne vivaient pas ensemble	8,7	11,5*	6,2*	10,0	7,9*	8,8*
Jamais vécu ensemble avant	4,9	7,2*	4,3*	5,1*	4,5*	4,5**
Déjà vécu ensemble avant	3,8	4,3**	1,8**	4,9*	3,4*	4,3**
● Vivaient ensemble	91,3	88,5	93,8	90,0	92,1	91,2
- Mariés	70,9	72,8	50,7	78,5	75,9	79,2
Vécu en union libre avant	32,6	34,8	27,4	29,9	37,5	43,8
Pas vécu en union libre avant	38,3	38,0	23,3	48,7	38,4	35,4
- En union libre	20,4	15,7	43,1	11,5	16,2	12,0*
Se sont mariés depuis	1,3*	1,7**	1,1**	1,4**	1,8**	0,7**
Ne se sont pas mariés	19,1	14,0*	42,0	10,1	14,4	11,3*
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N ¹	3 543	261	8 72	1 378	607	425
Cohorte 1991-92 (2-3 ans)						
● Ne vivaient pas ensemble	8,5	10,5*	6,3*	9,6	8,0*	9,1*
Jamais vécu ensemble avant	4,1	5,9*	2,6*	5,2	3,4*	3,1**
Déjà vécu ensemble avant	4,5	4,6**	3,7*	4,4*	4,5*	6,0
● Vivaient ensemble	91,5	89,5	93,7	90,4	92,0	90,9
- Mariés	72,4	75,9	52,6	80,3	78,3	75,6
Vécu en union libre avant	31,8	30,6	27,9	31,5	35,3	36,3
Pas vécu en union libre avant	40,6	45,3	24,7	48,8	43,0	39,3
- En union libre	19,1	13,6*	41,0	10,0	13,7	15,3
Se sont mariés depuis	2,4	3,7**	2,0**	1,7**	4,2*	1,7**
Ne se sont pas mariés	16,7	9,9*	39,0	8,3	9,5*	13,6*
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N ¹	3 752	289	919	1 439	659	446

Tableau 2.1 Distribution des enfants canadiens à la naissance selon la situation conjugale de leurs parents, pour différentes cohortes et selon la région. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95 (suite)

Situation conjugale des parents à la naissance de l'enfant	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Cohorte 1989-90 (4-5 ans)						
● Ne vivaient pas ensemble	7,6	9,8*	4,6*	8,7	8,4**	7,4*
Jamais vécu ensemble avant	3,2	4,8**	2,8*	3,2*	3,8**	1,7**
Déjà vécu ensemble avant	4,5	5,0**	1,8**	5,6	4,6**	5,7*
● Vivaient ensemble	92,4	90,2	95,4	91,3	91,6	92,6
- Mariés	76,6	74,9	65,4	82,7	77,6	79,5
Vécu en union libre avant	31,2	30,2	32,1	29,8	30,9	35,5
Pas vécu en union libre avant	45,4	44,7	33,3	52,9	46,7	44,0
- En union libre	15,8	15,4*	30,0	8,5	14,0	13,1*
Se sont mariés depuis	3,3	4,5**	3,6*	1,8*	5,9**	2,3**
Ne se sont pas mariés	12,5	10,9*	26,4	6,7	8,1**	10,8*
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N ¹	3 807	305	927	1 453	670	452
Cohorte 1987-88 (6-7 ans)						
● Ne vivaient pas ensemble	7,9	12,3*	4,9*	9,7	7,3*	6,2*
Jamais vécu ensemble avant	3,0	5,1**	1,3**	3,3**	3,6*	2,7**
Déjà vécu ensemble avant	4,9	7,2	3,5*	6,4	3,6*	3,5**
● Vivaient ensemble	92,1	87,7	95,1	90,3	92,7	93,8
- Mariés	76,9	76,7	63,4	80,7	83,1	81,9
Vécu en union libre avant	28,7	29,3	28,4	24,3	33,0	36,5
Pas vécu en union libre avant	48,2	47,4	35,0	56,4	50,1	45,4
- En union libre	15,2	11,1*	31,8	9,7	9,6*	11,9*
Se sont mariés depuis	3,6	4,1*	3,4*	3,4**	2,9*	5,3*
Ne se sont pas mariés	11,6	7,0*	28,4	6,3	6,7*	6,6*
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N ¹	3 635	302	844	1 387	661	441
Cohorte 1985-86 (8-9 ans)						
● Ne vivaient pas ensemble	6,0	9,9*	4,0*	5,9	5,9*	7,8*
Jamais vécu ensemble avant	2,7	5,2**	0,9**	3,1*	2,6**	3,0**
Déjà vécu ensemble avant	3,4	4,7**	3,2*	2,8*	3,3*	4,8*
● Vivaient ensemble	94,0	90,1	96,0	94,1	94,1	92,2
- Mariés	82,3	80,5	74,5	86,2	86,5	79,7
Vécu en union libre avant	29,5	25,5	28,0	27,5	31,4	38,2
Pas vécu en union libre avant	52,8	55,0	46,5	58,7	55,1	41,5
- En union libre	11,7	9,6*	21,4	8,0	7,6*	12,6*
Se sont mariés depuis	3,9	4,2**	4,4*	3,9*	3,4*	3,8**
Ne se sont pas mariés	7,8	5,4**	17,0	4,1*	4,2*	8,8*
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N ¹	3 742	318	864	1 426	669	465
Cohorte 1983-84 (10-11 ans)						
● Ne vivaient pas ensemble	5,5	10,6*	2,6*	5,1**	5,4*	8,8*
Jamais vécu ensemble avant	2,2	3,8**	1,0**	1,6**	3,3*	3,6**
Déjà vécu ensemble avant	3,3	6,9*	1,5**	3,6**	2,1**	5,3*
● Vivaient ensemble	94,5	89,4	97,4	94,9	94,6	91,2
- Mariés	84,6	80,3	80,1	87,2	87,0	84,8
Vécu en union libre avant	24,4	22,3	25,9	22,2	25,5	27,9
Pas vécu en union libre avant	60,2	58,0	54,2	65,0	61,5	56,9
- En union libre	9,8	9,1*	17,2	7,6	7,6*	6,4*
Se sont mariés depuis	3,3	4,2**	4,0*	2,9*	3,0*	3,0**
Ne se sont pas mariés	6,5	4,9**	13,2	4,7*	4,6*	3,4**
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N ¹	3 784	326	887	1 415	687	468

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

** Estimation ne répondant pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions et interprétations déduites de cette estimation ne sauraient être fiables.

1. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon.

Les naissances survenant dans le cadre d'unions libres représentaient à peine 10% des naissances de la cohorte de 1983-1984, tandis qu'elles étaient deux fois plus fréquentes (20,4%) pour la cohorte de 1993-1994. En ajoutant les naissances chez les mères seules à cette fraction d'enfants issus de parents non mariés mais vivant ensemble, on retrouve la statistique avancée par l'état civil selon laquelle près de 30% des enfants canadiens naissent aujourd'hui «hors mariage». Nous savons maintenant que si la plupart de ces naissances ne se produisent pas dans le cadre d'un mariage, la grande majorité de ces enfants viennent au monde entourés de Maman et Papa. Le fait de naître dans le cadre d'une union libre n'est cependant pas indifférent à la suite des choses. Nous verrons d'ailleurs plus loin que ces enfants sont plus susceptibles de voir leurs parents rompre et de connaître ainsi la monoparentalité, d'autant plus que les parents des plus récentes cohortes ne semblent pas montrer la même propension à transformer leur union en mariage une fois l'enfant né. En effet, la très grande majorité des enfants des cohortes récentes qui sont nés de parents en union libre ne les ont pas vus se marier par la suite.

Par ailleurs, la proportion des enfants qui, dès la naissance, vivent vraiment avec un parent seul (une mère seule dans 97% des cas) semble avoir augmenté au cours de la dernière décennie (tableau 2.2). Elle se maintient à un faible niveau (8,7% pour la cohorte de 1993-1994), niveau qui est quand même plus élevé que celui de la cohorte née dix ans plus tôt (cohorte de 1983-1984 : 5,5 %). Cette croissance est d'une part inégalement répandue dans les cinq grandes régions du Canada. Elle est particulièrement élevée en Ontario et au Québec, où les fractions des naissances à des mères seules étaient les plus faibles il y a dix ans. Elle est par ailleurs particulièrement faible, voire nulle, en Colombie-Britannique, dans les provinces de l'Atlantique et même dans les Prairies, où la tradition des naissances à des mères célibataires est plus ancienne.

Tableau 2.2 Distribution des enfants canadiens dont les parents ne vivaient pas ensemble à leur naissance selon que les parents ont déjà vécu en couple avant ou depuis, pour différentes cohortes et selon la région. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

	Pourcentage des naissances à des parents seuls	Les parents ont vécu ensemble			Total	N ¹	
		Jamais	Avant la naissance	Après la naissance			Avant et après la naissance
CANADA : Cohorte 1993-94	8,7	56,2	31,0	10,5	2,1**	100,0	307
Cohorte 1991-92	8,5	47,7	28,0	18,8	5,4**	100,0	320
Cohorte 1989-90	7,6	41,5	27,9	26,2	4,4**	100,0	290
Cohorte 1987-88	7,9	37,5	21,3	37,2	3,9**	100,0	287
Cohorte 1985-86	6,0	44,2	15,3*	37,4	3,1**	100,0	225
Cohorte 1983-84	5,5	39,8	16,1*	33,1	11,1*	100,0	209
Ensemble Canada	7,4	44,9	24,1	26,2	4,7**	100,0	1638
Atlantique	10,7	48,9	12,5*	36,5	2,1**	100,0	194
Québec	4,8	45,6	28,4	24,5	1,5**	100,0	253
Ontario	8,2	43,8	26,3	22,9	7,0*	100,0	693
Prairies	7,1	49,4	17,3*	28,9	4,4**	100,0	281
Colombie-Britannique	8,0	38,4	31,3	26,2	4,1**	100,0	216

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

** Estimation ne répondant pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions et interprétations déduites de cette estimation ne sauraient être fiables.

1. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon.

2.2 Au Québec plus qu'ailleurs

La situation conjugale des parents au moment de la naissance des enfants a par ailleurs évolué très différemment d'une région à l'autre du Canada (figures 2.1.2 à 2.1.6). C'est entre l'Ontario, région où les comportements conjugaux sont demeurés les plus traditionnels, et le Québec, où autant d'enfants naissent aujourd'hui de parents non mariés que de parents mariés, que l'on retrouve les contrastes les plus frappants. Alors qu'en Ontario, 78,5% des plus jeunes enfants de l'ELNEJ (cohorte de 1993-1994) sont encore nés dans le cadre du mariage de leurs parents, ce n'est le cas, au Québec, que pour la moitié de la même cohorte. Dans cette province, seulement 23,3% de ces mêmes enfants sont nés dans le cadre d'un mariage «traditionnel» non précédé d'une union libre, contre presque la moitié (48,7%) de la même cohorte en Ontario.

Figure 2.1.2-2.1.6 Distribution des enfants canadiens à la naissance selon la situation conjugale de leurs parents, pour différentes cohortes et selon la région. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Figure 2.1.2 Atlantique

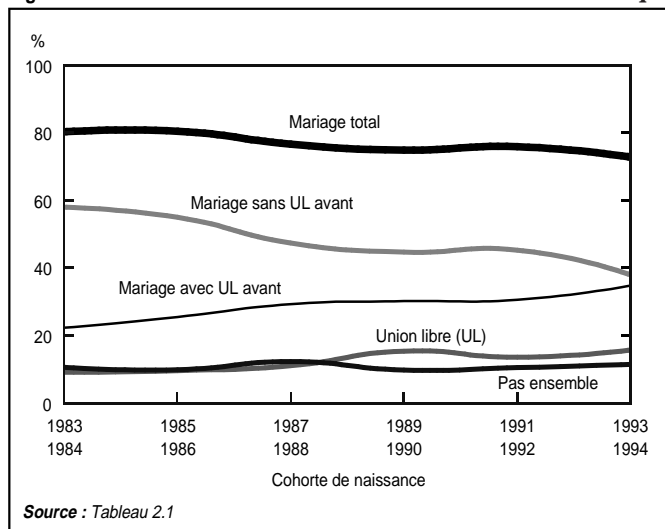


Figure 2.1.3 Québec

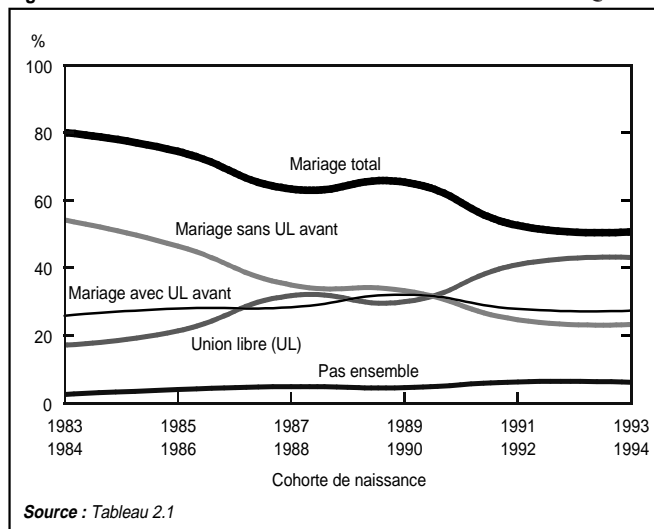


Figure 2.1.4 Ontario

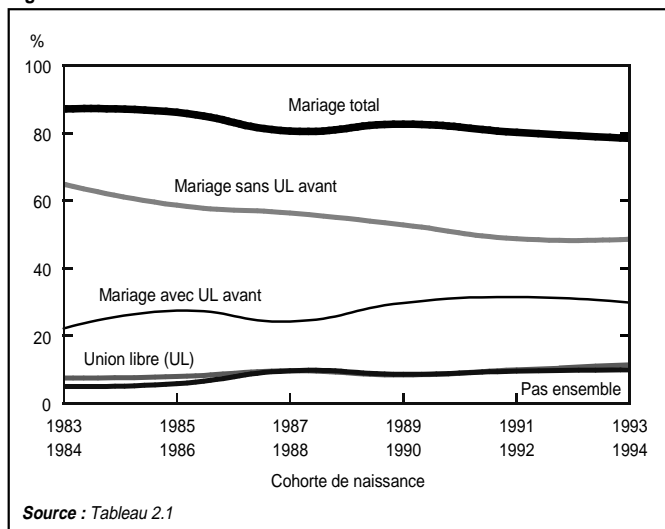


Figure 2.1.5 Prairies

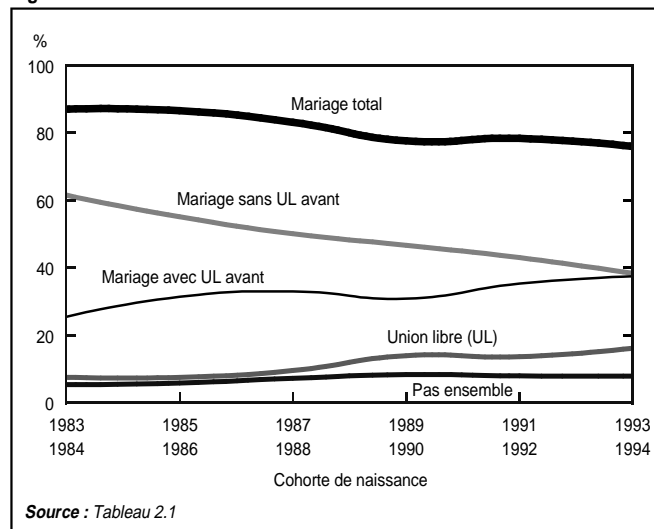
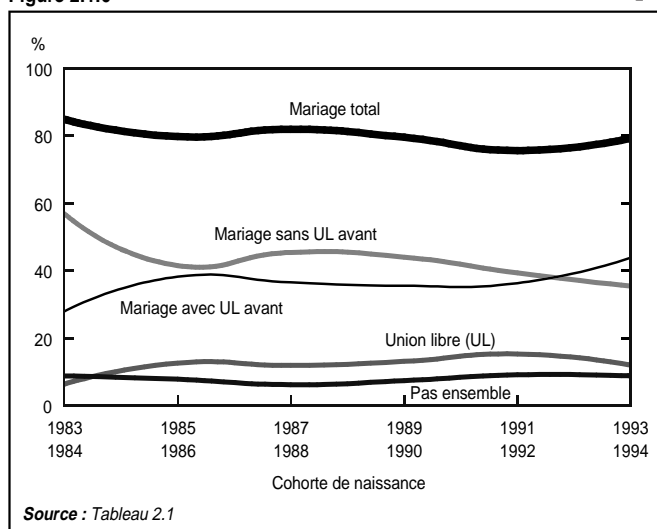


Figure 2.1.6 Colombie-Britannique



2.3 Naître d'une mère seule, mais avec un père présent dans le décor

L'image d'une femme seule, devenue enceinte dans le contexte d'une relation éphémère et qui n'a jamais vécu en couple avec le père de son enfant, correspond au profil qu'on attribuait à l'époque du mariage traditionnel aux naissances alors dites «illégitimes». L'ELNEJ nous permet de vérifier si cette image de la femme seule est toujours d'actualité.

Le tableau 2.2 démontre clairement que ce n'est plus le cas, puisque, sauf pour la plus récente cohorte (1993-1994), où la fraction est légèrement plus faible, plus de la moitié des enfants nés d'une mère seule sont en fait nés de parents qui ont déjà vécu ensemble, soit avant, soit après, et même, dans certains cas, avant et après la naissance*.

Des cohortes les plus âgées aux plus jeunes cohortes, on voit la fraction plus importante des pères qui ont vécu avec les mères après la naissance être remplacée par la fraction plus importante de pères qui ont vécu avec les mères avant la naissance. Reflet sans doute de la réalité sociale encore présente au début des années 80, plus de la moitié des enfants nés de mères seules en 1983-1984 ont vu leur père venir compléter le cercle familial et vivre en couple avec leur mère après la naissance. À l'inverse, à l'époque des unions libres et des liens conjugaux plus fragiles, plus de la moitié des enfants de la cohorte de 1991-1992 qui sont nés d'une mère seule, sont issus de familles où le père a quitté la mère avant la naissance de l'enfant. Il se peut que la différence de temps écoulé entre la naissance de l'enfant et l'enquête soit en partie responsable de cette tendance. Il nous semble toutefois qu'elle ne l'explique pas entièrement. Les données des autres cycles pourront nous aider à le confirmer.

Chose certaine, une fraction importante des pères des enfants qui sont nés d'une mère seule ont fait foi de leur paternité, car leur nom figure sur la déclaration de naissance de l'enfant (tableau 2.3). C'est ainsi plus de la moitié du temps le cas dans l'ensemble des cohortes et partout au Canada, sauf dans les provinces de l'Ouest, où la fraction dépasse quand même les 40%. Dans les cas où les parents admettent avoir déjà vécu ensemble, la reconnaissance de la paternité grimpe en flèche : près des trois quarts des pères reconnaissent leur paternité, sauf en Colombie-Britannique. Fait plus étonnant encore, du côté des enfants nés de mères seules qui n'ont jamais vécu en couple avec les pères, la fraction des pères qui reconnaissent leur paternité est importante (de 30% à 47%).

Les pères célibataires ne sont donc pas aussi «absents» au moment de la naissance de leurs enfants que pourrait le laisser croire la statistique de l'état civil sur les naissances hors mariage. Aujourd'hui, les pères célibataires forment en grande partie une union avec les mères, sans toutefois être mariés. Leurs noms ont également tendance à figurer sur les déclarations de naissance, même quand ils ne vivent pas avec les mères. Enfin, la fragilité actuelle des unions fait en sorte qu'une partie d'entre eux ont déjà quitté leur conjointe au moment où ils deviennent parents. Ce n'est, hélas, que le premier jalon d'une route où l'instabilité caractérisera de plus en plus la vie familiale des enfants.

Table 2.3 Pourcentage des enfants canadiens dont les parents ne vivaient pas ensemble à leur naissance, mais dont le nom du père figure sur la déclaration de naissance, pour différentes cohortes, selon la région et selon que les parents ont déjà vécu ensemble ou non. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

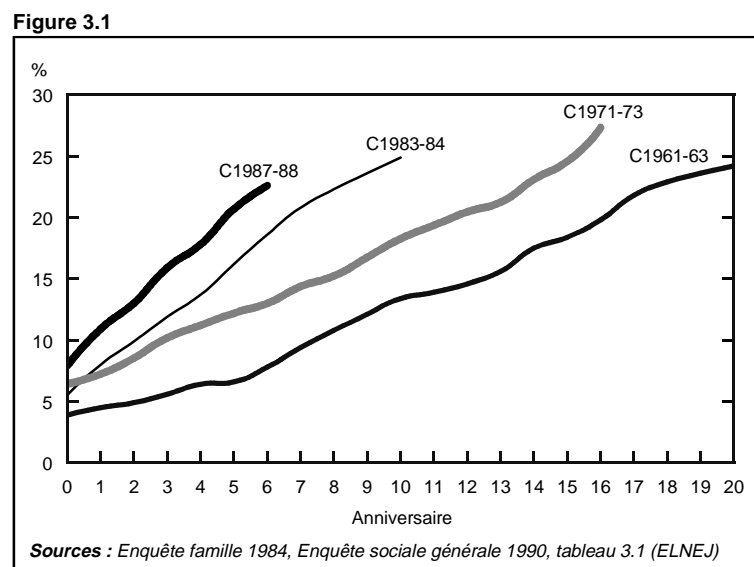
Cohorte de naissance	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1991-94	57,1	61,8	53,4	64,0	46,7	47,3
1987-90	60,9	55,9	65,5	69,4	46,8	41,6
1983-86	48,3	53,3	33,4	54,0	50,1	36,7
Ensemble des cohortes	56,4	56,9	53,3	63,9	47,5	42,7
Les parents...						
... ont déjà vécu ensemble	73,4	72,7	77,1	78,7	72,2	52,6
... n'ont jamais vécu ensemble	39,7	45,4	33,4	47,1	30,2	30,6

3 L'expérience de la monoparentalité : de plus en plus tôt dans la vie des enfants

De plus en plus d'enfants canadiens font l'expérience de la monoparentalité. Cela se produit aussi de plus en plus tôt au cours de leur vie. Voilà le verdict que des recherches menées au début des années 90 permettaient d'établir quant à l'impact de la nouvelle souplesse des liens conjugaux des adultes sur le déroulement de l'enfance au Canada (Marcil-Gratton, 1993²). Les données de l'ELNEJ viennent confirmer que ces tendances se poursuivent.

En effet, la comparaison des courbes illustrant le pourcentage cumulé, à chaque anniversaire depuis la naissance, des enfants qui sont nés d'une mère seule ou qui ont connu la séparation de leurs parents (figure 3.1) ne laisse planer aucun doute : les générations d'enfants nés depuis 1983 (ceux que l'ELNEJ va suivre jusqu'à l'âge adulte) vont connaître dans des proportions inégalées des modifications de leur environnement familial suite aux transitions conjugales de leurs parents. Les chiffres sont d'ailleurs éloquentes à cet égard : à l'âge de 20 ans, 1 enfant sur 4 de la cohorte née au début des années 60 (C1961-1963) avait connu la monoparentalité et, la moitié du temps, il l'avait connue *après* l'âge de 10 ans. Parmi les enfants nés une décennie plus tard (C1971-1973), c'est à l'âge de 15 ans que la même proportion d'entre eux l'avaient connue, et trois quarts de ceux-là l'avaient même connue *avant* l'âge de 10 ans. Les enfants de l'ELNEJ nés depuis le début des années 80 témoignent de l'accélération du phénomène : c'est à 10 ans que 1 enfant sur 4 de la cohorte de 1983-1984 a déjà connu la monoparentalité. Parmi les enfants de la cohorte de 1987-1988, on en comptait déjà 22,6 % qui, au moment de fêter leurs 6 ans, avaient aussi fait l'expérience d'une famille éclatée.

Figure 3.1 Pourcentage cumulé des enfants canadiens qui sont nés d'un parent vivant seul ou qui ont connu la séparation de leurs parents, à chaque anniversaire et pour différentes cohortes



La précocité se manifeste encore davantage chez les plus récentes cohortes. En comparaison avec la cohorte de 1983-1984, la cohorte de 1987-1988 (tableau 3.1) voit augmenter de 22 % la fraction des enfants qui ont connu la monoparentalité à leur 6^e anniversaire (de 18,6 % à 22,6 %) ; la cohorte de 1989-1990 connaît une hausse de 37 % de la fraction des enfants qui ont connu la même expérience avant de fêter leurs 4 ans (de 13,7 % à 18,8 %) ; les tout jeunes nés en 1991-1992 affichent, dès leur 2^e anniversaire, un pourcentage plus élevé de 56 % (de 9,9 % à 15,4 %). Ce sont des écarts très importants, qui distinguent des groupes d'enfants dont la naissance est suffisamment rapprochée pour qu'ils appartiennent aux mêmes fratries.

2 Marcil-Gratton, Nicole (1993), *Growing Up with a Single Parent, a Transitional Experience? Some Demographic Measures from the Children's Point of View*. Dans Gallaway, B. et J. Hudson, eds. *Single Parent Families in Canada: Perspectives on Research and Policy*. Pp. 73-90. Toronto: Thompson Educational Publishing.

Tableau 3.1 Pourcentage cumulé des enfants canadiens qui sont nés d'un parent vivant seul ou qui ont connu la séparation de leurs parents, à chaque anniversaire et pour différentes cohortes. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Cohorte de naissance (âge à l'enquête)	N ¹ Naissance	Anniversaire de l'enfant											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1993-94 (0-1 an)	3 543	8,7											
1991-92 (2-3 ans)	3 752	8,5	11,7	15,4									
1989-90 (4-5 ans)	3 807	7,6	10,1	13,7	16,0	18,8							
1987-88 (6-7 ans)	3 635	7,9	10,9	13,0	15,9	17,8	20,7	22,6					
1985-86 (8-9 ans)	3 742	6,0	7,9	9,5	12,0	14,3	16,6	18,6	20,0	22,0			
1983-84 (10-11 ans)	3 784	5,5	8,0	9,9	11,9	13,7	16,2	18,6	20,8	22,3	23,6	24,9	

1. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon.

Et cette précocité grandissante n'est pas uniquement liée au fait que la proportion des naissances chez les mères seules ait augmenté dans les dix ans où sont nés les enfants de l'ELNEJ. Bien au contraire, on observe pour les plus récentes cohortes une multiplication des expériences de monoparentalité vécues très tôt et dues à la rupture de familles biparentales. Par exemple, la fraction des enfants nés au sein d'une famille biparentale et qui ont vu leurs parents rompre au cours des deux premières années de leur vie a presque doublé entre les cohortes de 1985-1986 et de 1991-1992 (tableau 3.1).

À quelques nuances près³, cette intensité et cette précocité toujours croissantes s'observent un peu partout chez les enfants de toutes les régions du Canada (tableau 3.2 et graphiques 3.2.1 à 3.2.2). Le Québec se distingue par une moins grande fréquence des naissances chez les mères seules et une moins grande propension pour leurs enfants à connaître très tôt la monoparentalité. Cette distinction s'efface rapidement avec le temps puisque, dès l'âge de 4 ans, les petits Québécois rejoignent les enfants des autres grandes régions et connaissent des pourcentages équivalents d'expérience de vie en famille monoparentale. C'est l'inverse qui se produit dans les provinces de l'Atlantique, là où la fraction des naissances chez les mères seules demeure la plus élevée au Canada, et ce, pour toutes les cohortes, et où l'expérience des enfants rejoint, vers l'âge de 4 ans aussi, celle des autres Canadiens.

Figure 3.2.1 - 3.2.2 Pourcentage cumulé des enfants canadiens qui sont nés d'un parent vivant seul ou qui ont connu la séparation de leurs parents, à chaque anniversaire, pour différentes cohortes et selon la région. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Figure 3.2.1

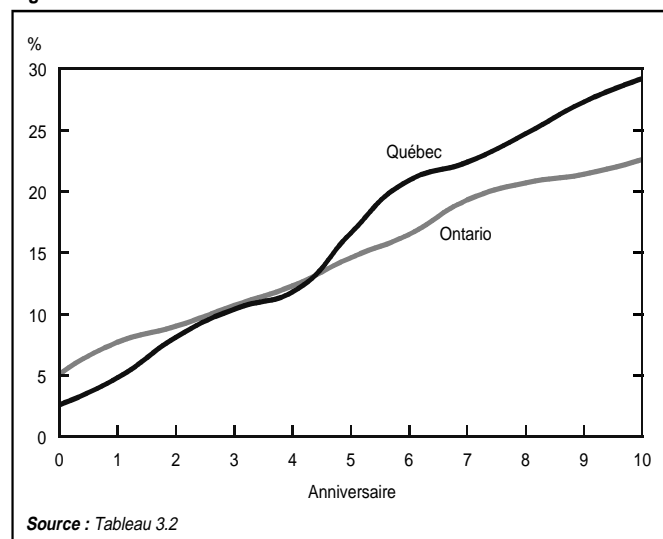
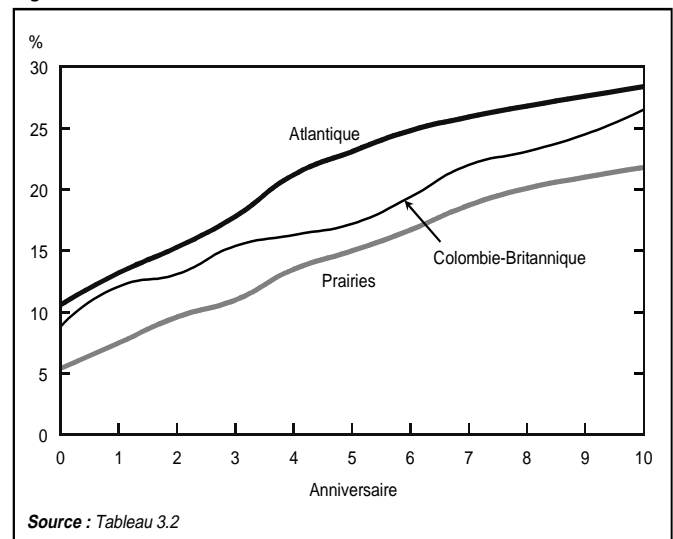


Figure 3.2.2



3 et... quelques réserves à propos des estimations relatives à certains anniversaires et à certaines provinces.

Tableau 3. 2 Pourcentage cumulé des enfants canadiens qui sont nés d'un parent vivant seul ou qui ont connu la séparation de leurs parents, à chaque anniversaire, pour différentes cohortes et selon la région. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Région et cohorte de naissance	N ¹ Naissance	Anniversaire de l'enfant										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Atlantique :												
1993-94	261	11,5*										
1991-92	289	10,5*	13,8*	16,3*								
1989-90	305	9,8*	11,4*	13,7*	16,5*	19,7*						
1987-88	302	12,3*	13,5*	15,1*	16,9*	19,0*	20,5	23,4				
1985-86	318	9,9*	11,2*	12,7*	13,7*	15,7*	18,1*	19,2	21,1	24,2		
1983-84	326	10,6*	13,2*	15,3*	17,8*	21,2	23,1	24,8	25,9	26,8	27,6	28,4
Québec :												
1993-94	872	6,2*										
1991-92	919	6,3*	8,0	10,6								
1989-90	927	4,6*	6,5*	12,7	15,4	18,0						
1987-88	844	4,9*	10,2	13,9	15,9	17,4	20,9	23,4				
1985-86	864	4,0*	6,5*	8,2	10,9	12,9	14,3	16,0	17,2	19,5		
1983-84	887	2,6*	4,8*	8,1	10,4	11,8	16,6	20,9	22,4	24,7	27,3	29,2
Ontario :												
1993-94	1 378	10,0										
1991-92	1 439	9,6	13,4	17,5								
1989-90	1 453	8,7	11,5	13,0	14,6	17,7						
1987-88	1 387	9,7	11,9	13,3	15,8	17,5	20,8	22,2				
1985-86	1 426	5,9	7,4	8,4	11,1	13,8	16,9	19,0	20,6	22,3		
1983-84	1 415	5,1	7,7	9,0	10,7	12,3	14,6	16,5	19,3	20,7	21,4	22,6
Prairies :												
1993-94	607	7,9*										
1991-92	659	8,0*	9,9*	15,0								
1989-90	670	8,4*	10,3	14,4	16,6	18,4						
1987-88	661	7,3*	10,0*	11,5	14,4	16,0	19,3	21,6				
1985-86	669	5,9*	7,5*	9,8	13,4	15,5	16,7	18,2	19,5	20,7		
1983-84	687	5,4*	7,5*	9,6	11,0	13,5	15,0	16,7	18,7	20,1	21,0	21,8
Colombie-Britannique :												
1993-94	425	8,8*										
1991-92	446	9,1*	14,8*	18,3								
1989-90	452	7,4*	12,1*	16,7	20,6	24,3						
1987-88	441	6,2*	8,7*	11,1	17,6	20,9	22,4	23,3				
1985-86	465	7,8*	10,2*	12,5	14,0	15,9	19,2	22,3	23,3	26,1		
1983-84	468	8,8*	12,1*	13,1	15,4	16,3	17,2	19,4	22,0	23,1	24,5	26,5

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

1. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon.

Dans le cas de la cohorte de 1983-1984, que l'on peut observer jusqu'à 10 ans, on ne peut ignorer l'allure distinctive de la courbe des enfants du Québec (graphique 3.2.1). En effet, les enfants québécois de cette cohorte présentent une fraction particulièrement faible de naissances chez les mères seules (2,6 %). Par la suite, les unions rompues sont assez nombreuses pour permettre non seulement un rattrapage, mais bien un dépassement des pourcentages observés dans les autres régions, ce qui rend les enfants québécois les plus susceptibles parmi ceux de partout au Canada d'avoir connu la monoparentalité avant l'âge de 10 ans. Comment expliquer ce phénomène ? Pour y arriver, on doit pousser l'analyse d'un cran et introduire l'évolution de la fraction des familles fondées sur l'union libre : bien au-delà des circonstances de la naissance, on va mesurer comment l'union libre intervient dans la durabilité des familles.

4 Vivre la séparation des parents : un risque accru pour les enfants issus des unions libres

Le choix des parents pour l'union libre ou le mariage comme cadre de vie pour former une famille et avoir des enfants n'est pas indifférent à la probabilité de survie de la cellule familiale. Naître dans le cadre d'une union libre ou dans celui d'un mariage entraînera pour les enfants un risque très inégal de voir leurs parents rompre ou de pouvoir compter grandir en leur compagnie jusqu'à l'âge adulte. L'ELNEJ est la première enquête canadienne qui, par la taille et la composition de son échantillon, nous permet de distinguer clairement l'influence du type d'union des parents sur la stabilité du contexte familial des enfants.

Nous avons distingué quatre types d'union parentale au moment de la naissance des enfants : le mariage sans que les parents aient vécu en union libre avant ; le mariage précédé d'une union libre des parents ; l'union libre que les parents transformeront en mariage une fois l'enfant né ; l'union libre qui demeure comme telle. Dans cette catégorisation, l'union libre vient nuancer l'attitude des parents à l'égard d'un engagement à long terme. Dans le cas des parents qui se sont mariés soit avant, soit après la naissance de l'enfant, l'union libre a probablement été perçue comme un prélude au mariage, lequel est venu confirmer le désir des parents de légaliser leur union et de donner un cadre formel et indissoluble à la nouvelle famille, tout au moins en intention. L'union libre témoigne alors d'une certaine hésitation face au mariage en même temps que de la reconnaissance de son caractère permanent. Aux extrêmes se trouvent, d'une part, le mariage non précédé de l'union libre et, d'autre part, l'union libre sans mariage. Les mariages non précédés de l'union libre correspondent aux unions dites «traditionnelles». Certains en associent la rigidité à la montée des divorces depuis 25 ans. Les unions libres sans mariage ont quant à elles perdu leur caractère marginal, et, à en juger par leur popularité croissante, certains les considèrent comme une nouvelle forme de mariage, sans cadre légal, mais comportant le même engagement à long terme des partenaires qui y fondent leur famille.

Les résultats sont assez clairs à ce sujet. Dans toutes les cohortes de naissances de l'ELNEJ, les enfants nés de parents mariés aux yeux de la loi sans avoir préalablement vécu ensemble en union libre sont environ fois moins susceptibles de connaître l'éclatement de leur cellule familiale que les enfants dont les parents étaient en union libre à leur naissance et ne se sont pas mariés par la suite. La figure 4.1 (voir aussi le tableau 4.1) illustre bien ces différences en traçant l'histoire familiale jusqu'à l'âge de 10 ans des enfants nés en 1983-1984. Si, dans l'ensemble de cette cohorte, 1 enfant sur 5 (20,5 %) a vu ses parents se séparer avant de fêter ses 10 ans, la proportion varie beaucoup selon le type d'union sur laquelle la famille est fondée. Les enfants nés dans le cadre d'un mariage traditionnel non précédé d'une union libre sont les moins nombreux (13,6 %) à avoir vu leurs parents rompre avant l'âge de 10 ans. Les enfants nés d'unions où le mariage a été précédé d'une union libre forment une catégorie intermédiaire où la rupture est vécue par environ le quart des enfants, qu'ils soient nés avant que leurs parents se marient (25,4 %) ou après (28,4 %*). Le cas des enfants issus d'unions libres est de loin le plus spectaculaire : à 10 ans, 63,1 % de ces enfants avaient vu leurs parents mettre fin à leur vie de couple, ce qui confirme le caractère plus éphémère de ces unions, même en présence d'enfants.

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

Figure 4.1 Pourcentage cumulé à chaque anniversaire des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon le type d'union dans laquelle ils sont nés, (cohortes 1983-84)

Figure 4.1

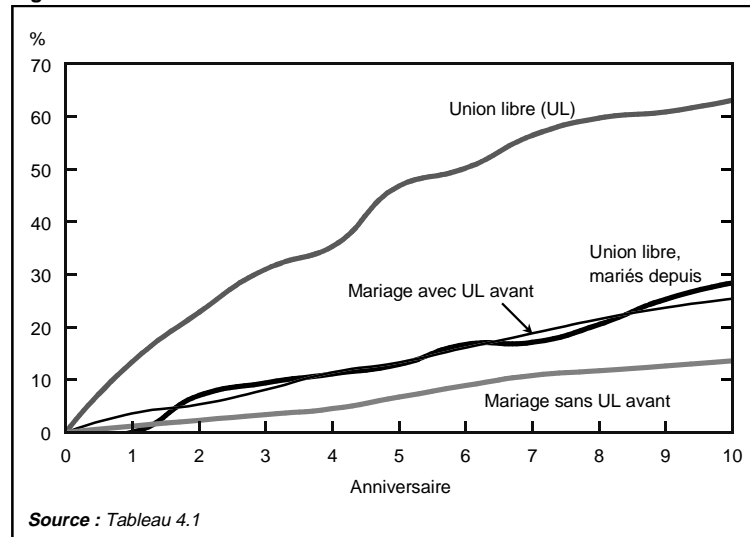


Tableau 4.1 Pourcentage cumulé à chaque anniversaire des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon le type d'union dans laquelle ils sont nés, pour différentes cohortes. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Cohorte de naissance (âge à l'enquête) et anniversaire	Toutes les unions	Mariage sans union libre avant	Mariage précédé d'une union libre	Union libre mariés depuis	Union libre
Cohorte 1983-84 (10-11 ans)					
1	2,6	1,2*	3,6*	0,0**	13,4**
2	4,6	2,3*	5,3*	7,0**	22,8*
3	6,7	3,4	8,1	9,4**	31,0
4	8,6	4,5	11,4	11,1**	35,3
5	11,3	6,7	13,3	12,9**	46,8
6	13,8	8,9	16,1	16,7*	50,2
7	16,2	10,8	18,8	17,1*	56,4
8	17,8	11,7	21,5	20,5*	59,7
9	19,2	12,6	23,7	25,3*	60,9
10	20,5	13,6	25,4	28,4*	63,1
N ¹	3 574	2 278	923	125	247
%	100,0	63,7	25,8	3,5	6,9
Cohorte 1985-86 (8-9 ans)					
1	1,9*	0,5**	1,5**	0,9**	13,9*
2	3,7	1,0*	4,0*	2,1**	20,9*
3	6,3	2,4*	7,3	3,8**	30,3
4	8,8	3,4*	11,4	7,9**	35,2
5	11,2	5,2	13,0	10,3**	45,4
6	13,3	6,8	14,9	16,2*	49,9
7	14,8	8,3	16,2	17,8*	51,8
8	16,9	10,1	17,8	26,6*	55,3
N ¹	3 514	1 974	1 102	145	292
%	100,0	56,2	31,4	4,1	8,3
Cohorte 1987-88 (6-7 ans)					
1	3,2	1,6*	3,1*	0,0**	11,4*
2	5,5	2,2*	5,2*	3,1**	20,5
3	8,6	4,4	8,5	6,5**	27,2
4	10,7	5,9	11,0	11,7**	29,4
5	13,9	7,3	13,6	25,2*	38,5
6	15,9	8,1	16,6	28,4*	43,2
N ¹	3 344	1 749	1 044	131	420
%	100,0	52,3	31,2	3,9	12,6
4	12,1	4,4	11,1	9,1**	43,4
N ¹	3512	1723	1188	123	478
%	100,0	49,1	33,8	3,5	13,6
Cohorte 1991-92 (2-3 ans)					
1	3,4	0,8**	3,4*	0,6**	10,2*
2	7,4	2,7*	6,2	4,3**	21,8
N ¹	3 429	1 519	1 192	89	628
%	100,0	44,3	34,8	2,6	18,3
Cohorte 1991-92 (2-3 ans)					
1	3,4	0,8**	3,4*	0,6**	10,2*
2	7,4	2,7*	6,2	4,3**	21,8
N ¹	3 429	1 519	1 192	89	628
%	100,0	44,3	34,8	2,6	18,3

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

** Estimation ne répondant pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions et interprétations déduites de cette estimation ne sauraient être fiables.

2. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon.

Si les enfants issus d'une union libre sont plus susceptibles de voir leurs parents rompre, ils sont également plus susceptibles de connaître une telle expérience alors qu'ils sont très jeunes: déjà 22,8 %* des enfants issus d'une union libre en 1983-1984, soit plus du tiers de ceux qui auront vu leurs parents rompre avant l'âge de 10 ans, avaient fait l'expérience de la rupture de leurs parents avant de fêter leur 2^e anniversaire, contre seulement 2,3 %* des enfants nés dans le cadre d'un mariage traditionnel.

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

On observe les mêmes tendances dans chacune des cinq grandes régions du Canada. Pour illustrer ce phénomène en disposant d'un nombre suffisant d'observations qui nous permettent de tenir compte à l'échelle régionale des différents types d'unions dont sont issus les enfants, nous avons regroupé toutes les cohortes d'enfants âgés de 6 à 11 ans au moment de l'enquête, et nous avons utilisé l'information les concernant jusqu'à leur 6^e anniversaire de naissance. Les résultats sont toujours aussi clairs (tableau 4.2 et figure 4.2.1). À l'échelle canadienne, 14,3 % d'entre eux ont vu leurs parents rompre avant l'âge de 6 ans. Chez les enfants issus de mariages non précédés d'une union libre, cette proportion n'est que de 8,0 % tandis qu'elle grimpe à 47,0 % chez les enfants issus d'une union libre. À l'échelle des régions, les différences sont du même ordre (figures 4.2.2 à 4.2.6). L'Ontario et le Québec présentent encore une fois les images les plus contrastées, surtout en ce qui concerne les enfants issus d'une union libre. Ainsi, c'est en Ontario que la fraction d'entre eux ayant connu la séparation de leurs parents avant l'âge de 6 ans est la plus élevée, soit 61,2 %. Au Québec, la proportion d'enfants dans la même situation est plus faible, s'élevant tout de même à près de 4 enfants sur 10 (37,4 %), ces derniers connaissant la rupture de leurs parents 4 fois plus fréquemment que les enfants issus de mariages traditionnels. Les enfants québécois se distinguent au chapitre de la fraction beaucoup plus grande d'entre eux qui sont nés de parents ne s'étant pas mariés, soit 20,2 % des cohortes figurant au graphique 4.2.3 (voir aussi le tableau 4.2). Partout ailleurs au Canada, moins de 10 % des mêmes cohortes d'enfants sont nés dans le même type d'union informelle. Cette répartition différente des naissances au Québec, liée à une propension plus faible des parents en union libre à rompre, explique que, dans l'ensemble, les résultats concernant les enfants québécois ne sont pas dramatiquement plus prononcés qu'ailleurs au Canada.

Figure 4.2.1 - 4.2.6 Pourcentage cumulé jusqu'à leur 6e anniversaire des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon le type d'union dans laquelle ils sont nés et selon la région. Enfants âgés de 6 ans et plus au moment de l'enquête. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Figure 4.2.1

Canada

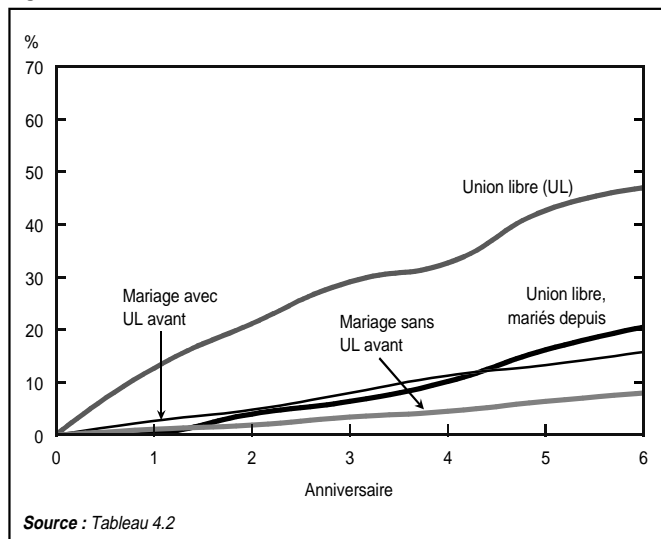


Figure 4.2.2

Atlantique

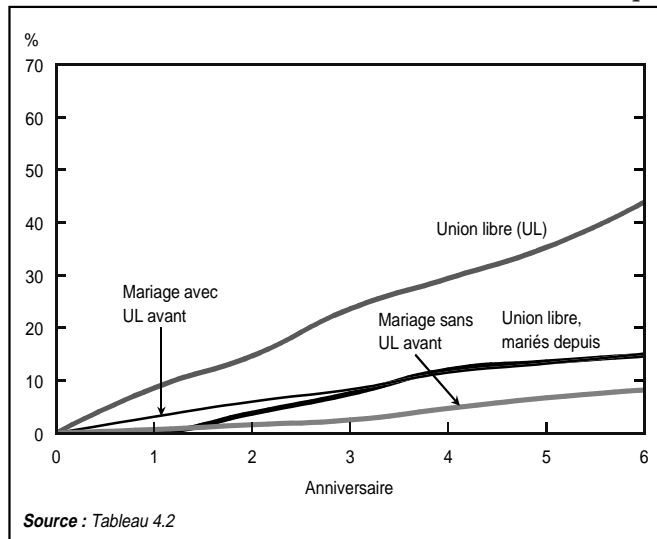


Figure 4.2.1 - 4.2.6 Pourcentage cumulé jusqu'à leur 6e anniversaire des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon le type d'union dans laquelle ils sont nés et selon la région. Enfants âgés de 6 ans et plus au moment de l'enquête. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95 (fin)

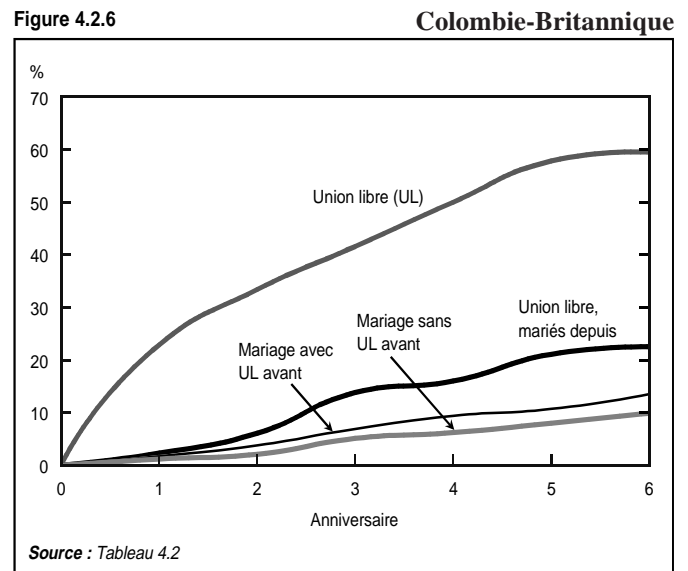
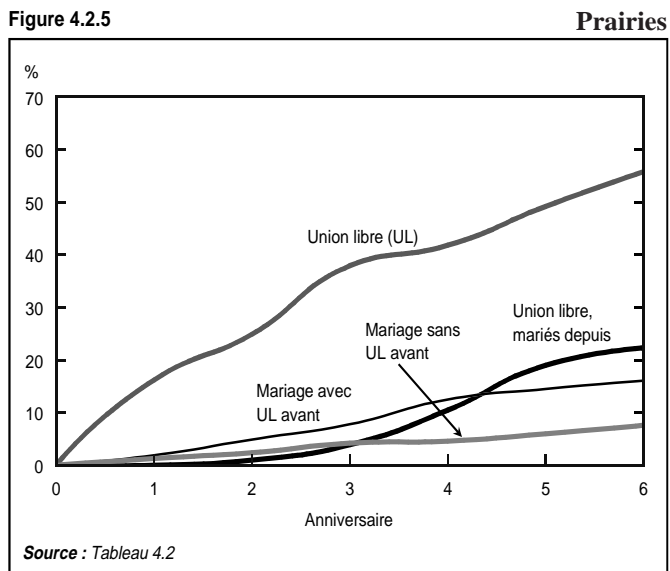
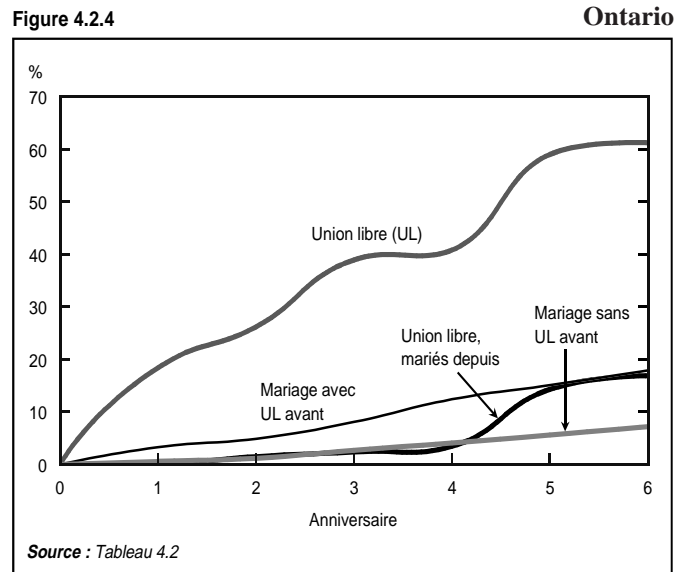
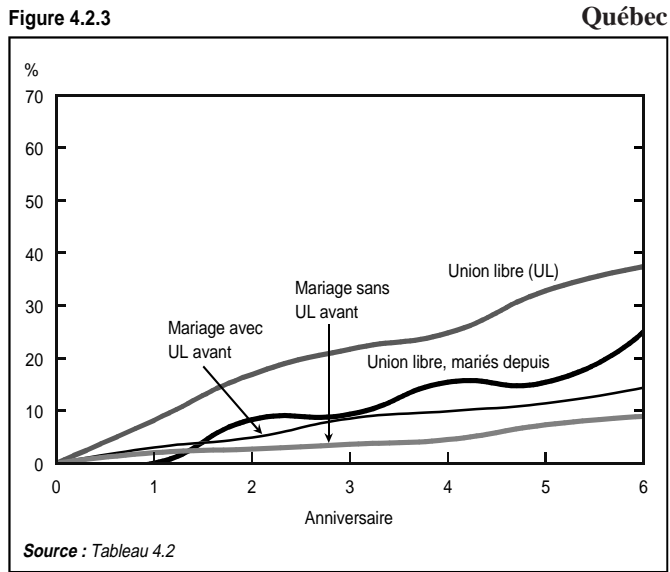


Tableau 4. 2 Pourcentage cumulé jusqu'à leur 6e anniversaire des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon le type d'union dans laquelle ils sont nés et selon la région. Enfants âgés de 6 ans et plus au moment de l'enquête. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Région et anniversaire	Toutes les unions	Mariage sans union libre avant	Mariage précédé d'une union libre	Union libre mariés depuis	Union libre
Canada					
1	2,6	1,1*	2,7	0,3**	12,7
2	4,6	1,9	4,8	4,0**	21,2
3	7,2	3,4	8,0	6,4*	29,1
4	9,3	4,5	11,3	10,2*	32,7
5	12,1	6,4	13,3	16,2	42,7
6	14,3	8,0	15,8	20,5	47,0
N ¹	10 432	6 001	3 069	402	960
%	100,0	57,5	29,4	3,9	9,2
Atlantique					
1	1,8**	0,7**	3,1**	0,0**	8,6**
2	3,8*	1,6**	6,0**	3,8**	14,7**
3	5,8*	2,5**	8,3*	7,5**	23,6**
4	8,6	4,7*	11,5*	12,0**	29,4*
5	10,7	6,7*	13,2*	13,5**	35,3*
6	12,8	8,2*	15,1*	14,8**	43,9*
N ¹	841	506	242	39	54
%	100,0	60,2	28,8	4,6	6,4
Québec					
1	3,4	2,0*	3,0*	0,0**	8,2*
2	6,4	2,7*	4,9*	8,3**	16,9
3	8,9	3,6*	8,5*	9,3**	21,7
4	10,6	4,5*	9,9	15,4**	24,8
5	13,9	7,3	11,4	15,4**	32,8
6	16,9	8,9	14,4	25,1*	37,4
N ¹	2 493	1 176	711	102	503
%	100,0	47,2	28,5	4,1	20,2
Ontario					
1	2,3	0,6**	3,3*	0,0**	18,4*
2	3,6	1,2*	4,9*	1,5**	26,2
3	6,0	2,7*	8,1	2,4**	38,9
4	8,2	4,1	12,4	3,5**	40,8
5	11,3	5,6	15,1	14,3*	59,0
6	13,2	7,2	17,9	16,9*	61,2
N ¹	3 938	2 539	1 043	144	213
%	100,0	64,5	26,5	3,7	5,4
Prairies					
1	2,3*	1,3**	1,9**	0,0**	16,2*
2	4,4	2,4*	4,9*	1,0**	24,9*
3	7,1	4,2*	7,8*	3,9**	37,9*
4	9,3	4,6*	12,5	10,5**	41,8*
5	11,5	6,0*	14,5	19,0**	49,2
6	13,4	7,6	16,1	22,3**	55,8
N ¹	1 892	1 121	604	62	104
%	100,0	59,2	31,9	3,3	5,5
Colombie-Britannique					
1	2,9**	1,2**	1,7**	2,3**	22,9*
2	5,0**	2,1**	3,8**	6,1**	33,4*
3	8,6	5,1*	6,9*	13,8**	41,6*
4	10,7	6,2*	9,4*	16,0**	50,0
5	12,9	8,0*	10,7*	21,1**	57,8
6	15,1	9,9*	13,5*	22,5**	59,5
N ¹	1 269	659	469	54	86
%	100,0	51,9	37,0	4,3	6,8

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

** Estimation ne répondant pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions et interprétations déduites de cette estimation ne sauraient être fiables.

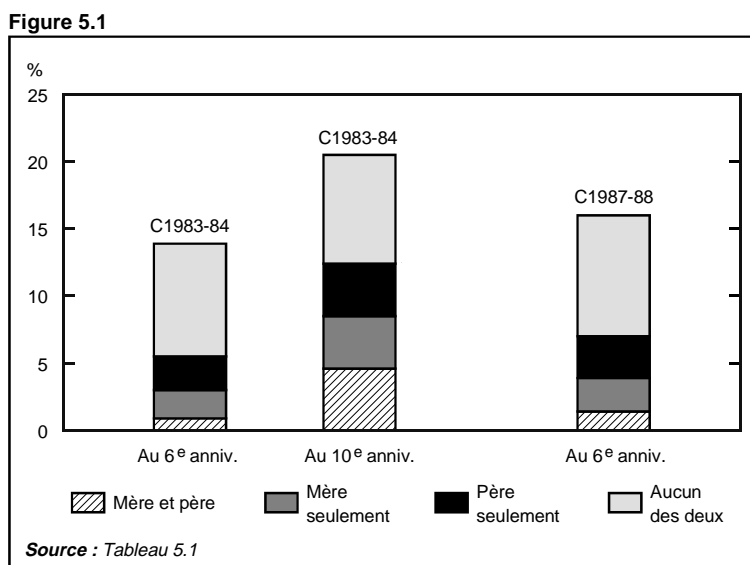
1. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon.

Cela ne doit pas nous faire perdre de vue que, malgré tout, les familles fondées sur l'union libre demeurent plus fragiles que les autres, et ce, même lorsque ce type d'union se généralise au point de remplacer le mariage comme cadre de vie pour mettre au monde et élever des enfants.

5 Voir ses parents se remettre en union : Maman, Papa, ou les deux ?

L'ELNEJ offre cette possibilité unique de suivre le destin familial des enfants en tenant compte de l'histoire conjugale des deux parents, une fois leur union rompue. Au fur et à mesure que les renseignements longitudinaux seront collectés, on pourra mesurer l'ampleur de la multiplication des liens familiaux des enfants suite aux ruptures et aux remises en union de leurs deux parents. Par l'examen des données rétrospectives concernant les cohortes les plus âgées, le cycle 1 de l'ELNEJ nous permet déjà d'en saisir tout l'intérêt potentiel. Ainsi peut-on relever un premier indicateur (figure 5.1) : 20,5 % des enfants de la cohorte de 1983-1984 nés en famille biparentale ont vu leurs parents rompre avant de fêter leurs 10 ans. Parmi ces enfants d'unions rompues, plus de la moitié (60 %) avaient déjà vécu, à 10 ans, une reconstitution familiale : il s'agissait 3 fois sur 10 de la nouvelle union de leur mère avec un beau-père, 3 fois sur 10 de la nouvelle union de leur père avec une belle-mère et 4 fois sur 10 de la double expérience de la nouvelle union de leur mère avec un beau-père **ET** de la nouvelle union de leur père avec une belle-mère.

Table 5.1 Distribution des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon que leur mère, leur père ou leurs deux parents se sont déjà remis en union, à différents anniversaires et pour différentes cohortes



L'intensité et la précocité grandissantes de l'expérience de la monoparentalité chez les plus jeunes cohortes ne feront qu'amplifier cette complexité des réseaux familiaux des enfants. La figure 5.1 offre une indication à ce sujet en comparant la situation des enfants des cohortes de 1983-1984 et de 1987-1988 au moment de célébrer leur 6^e anniversaire de naissance. Non seulement les plus jeunes sont-ils déjà légèrement plus nombreux à avoir vu leurs parents rompre (15,9 % comparativement à 13,8 %), mais cela se traduit aussi par une fraction légèrement plus grande (6,9 % * comparativement à 5,4 % *) qui ont vu leur mère, leur père ou les deux former une nouvelle union (voir tableau 5.1).

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

Tableau 5.1 Distribution des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon que leur mère, leur père, ou leurs deux parents se sont déjà remis en union, à différents anniversaires et pour différentes cohortes. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

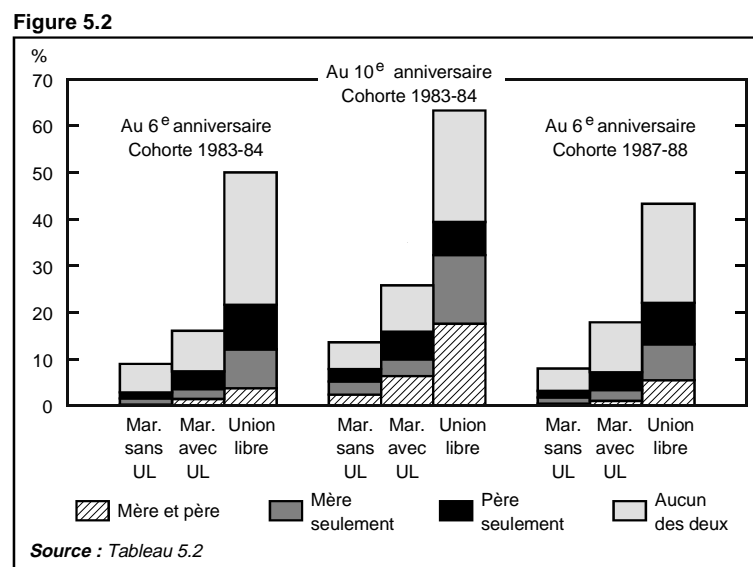
Nouvelle union...	Au 6e anniversaire			Au 8e anniversaire		Au 10e anniversaire
	Cohorte 1987-88	Cohorte 1985-86	Cohorte 1983-84	Cohorte 1985-86	Cohorte 1983-84	Cohorte 1983-84
... de la mère et du père	1,4*	1,8*	0,9*	3,0	2,9	4,6
... de la mère seulement	2,5	1,8*	2,1*	2,6	2,7	3,9
... du père seulement	3,1	1,8*	2,5	2,9	3,3	3,9
... d'aucun des deux parents	9,0	8,0	8,4	8,5	8,9	8,1
Total : enfants ayant connu la séparation	15,9	13,3	13,8	17,0	17,8	20,5
Pas de séparation des parents	84,1	86,7	86,2	83,0	82,2	79,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N ¹	3 323	3 459	3 539	3 457	3 533	3 517

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

1. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon. Pour une même cohorte, le nombre de cas peut varier d'un anniversaire à l'autre, dû au décès d'un des deux parents.

Lorsqu'on introduit dans l'équation la nature des unions rompues, le renforcement de ces tendances pour l'avenir apparaît certain (figure 5.2). En effet, le fait pour les parents d'avoir déjà vécu en union libre, mais surtout le fait de ne pas s'être mariés, multiplie pour les enfants la probabilité de connaître au moins une, sinon deux, recombinaison familiale par l'intermédiaire des trajectoires conjugales des deux parents après leur séparation. À 10 ans, si 63 % des enfants de la cohorte de 1983-1984 nés d'une union libre avaient vu leurs parents rompre, 39,1 % avaient déjà connu au moins une recombinaison familiale, et presque 1 sur 5* (17,6 %) avait connu une double expérience par l'intermédiaire du père et de la mère. Le phénomène est incontestablement plus modeste chez les enfants issus de mariages traditionnels non précédés d'unions libres, où seulement 13,6 % ont, à 10 ans, connu la séparation de leurs parents, 7,9 % ont vécu au moins une recombinaison, et à peine 2,4 %* ont connu la double expérience d'une recombinaison par le biais du père et de la mère (voir tableau 5.2).

Figure 5.2 Distribution des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon que leur mère, leur père, ou leurs deux parents se sont déjà remis en union, à différents anniversaires, pour différentes cohortes, et selon le type d'union rompue



* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

Tableau 5.2 Distribution des enfants canadiens nés en famille biparentale et qui ont connu la séparation de leurs parents, selon que leur mère, leur père, ou leurs deux parents se sont déjà remis en union, à différents anniversaires, pour différentes cohortes, et selon le type d'union rompue. Cycle 1 de l'ELNEJ, 1994-95

Nouvelle union...	Au 6e anniversaire, Cohorte 1987-88			Au 6e anniversaire, Cohorte 1983-84			Au 10e anniversaire, Cohorte 1983-84		
	Mariage sans union libre avant	Mariage précédé d'une union libre	Union libre	Mariage sans union libre avant	Mariage précédé d'une union libre	Union libre	Mariage sans union libre avant	Mariage précédé d'une union libre	Union libre
... de la mère et du père	0,5*	1,1*	5,5**	0,3*	1,5*	3,8*	2,4**	6,4**	17,6**
... de la mère seulement	1,3**	2,3**	7,7**	1,3**	2,1**	8,3**	2,8**	3,6**	14,7**
... du père seulement	1,4**	3,8**	8,9**	1,3**	3,8**	9,6**	2,7**	5,9**	7,1*
... d'aucun des deux parents	4,8	10,7	21,2	6,1	8,7	28,3	5,7	9,9	23,9**
Total : enfants ayant connu la séparation	8,1	18,0	43,2	8,9	16,1	50,2	13,6	25,8	63,1
Pas de séparation des parents	91,9	82,0	56,8	91,1	83,9	49,8	86,4	74,2	36,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N ¹	1 739	1 169	416	2 263	1 037	240	2 249	1 030	238

* Estimation à prendre avec réserve à cause de la variabilité de l'échantillonnage.

** Estimation ne répondant pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions et interprétations déduites de cette estimation ne sauraient être fiables.

1. Nombres de cas pondérés, ramenés à la taille de l'échantillon. Pour une même cohorte, le nombre de cas peut varier d'un anniversaire à l'autre, dû au décès d'un des deux parents.

Sans en faire la démonstration irréfutable, on ne peut qu'anticiper le fait qu'avec la croissance des naissances issues de parents en union libre, on verra continuer d'augmenter dans un proche avenir la fraction des enfants qui seront soumis à des modifications multiples de leur environnement familial suite à la rupture de l'union de leurs parents.

6 Conclusion : les trajectoires de vie familiale des enfants canadiens, une histoire à suivre...

Ces quelques mesures des changements récents observés dans le déroulement de la vie familiale des enfants au Canada ne sont que les débuts d'une histoire à suivre. En fait, ces quelques observations soulèvent bien plus de questions qu'elles n'offrent de réponses.

Il ne suffit pas de savoir que plus d'enfants naissent aujourd'hui de parents non mariés, que ces familles risquent d'être plus fragiles, que l'instabilité des parents entraîne pour les enfants un risque accru de modifications importantes de leur environnement familial. Il faut également chercher à déterminer si ces tendances sont là pour rester, déterminer comment on peut les associer au bien-être socioéconomique des familles, déterminer quelles sont, s'il en est, leurs conséquences néfastes spécifiques sur le développement des enfants, et, enfin déterminer si des mesures préventives peuvent être envisagées à la lumière des résultats obtenus grâce aux cycles successifs de l'ELNEJ.

Toute une série de renseignements colligés dès le cycle 1 de l'enquête, et dont l'évolution sera suivie dans les cycles ultérieurs, permettront de déterminer comment les enfants sont pris en charge par les familles après la rupture de leurs parents. Diverses questions, dont les suivantes, pourront être examinées : l'attribution de la garde légale de l'enfant, l'existence d'un jugement de la cour concernant les pensions alimentaires, la régularité des paiements (pensions alimentaires), la comparaison entre les droits de visite accordés et ceux qui sont effectivement exercés, la comparaison entre la situation telle que définie par les tribunaux et les arrangements de facto convenus entre les ex-conjoints, les modifications qui sont apportées à la situation au cours des années, que ce soit par l'entremise des tribunaux, par entente entre les parents ou par simple passage du temps.

L'ensemble de ces éléments qui définissent la façon dont les enfants sont pris en charge par les parents après la rupture serviront à évaluer dans quelles circonstances les nouvelles familles, fondées sur des unions dont la formation et la dissolution échappent de plus en plus à toute sanction légale, ont ou non recours aux tribunaux lorsqu'il s'agit d'assurer le bien-être des enfants qui en sont issus. La nouvelle souplesse des liens matrimoniaux entraînera-t-elle un vaste flou juridique qui fera en sorte que non seulement les balises de la vie de couple échapperont à la loi, mais aussi le sort des enfants issus de ces familles ? Dans quelle mesure le recours aux tribunaux n'est-il pas plutôt lié à l'incapacité des couples de s'entendre sur les conditions de l'après-rupture, que les unions aient été conclues ou non dans le cadre

légal du mariage ? L'ELNEJ nous permettra de lever le voile sur ces aspects de la vie des enfants d'aujourd'hui, quand Maman et Papa ont cessé de vivre ensemble.

Plus fondamentale encore sera l'histoire à suivre des enfants dont les réseaux familiaux, simples et bien encadrés par la loi dans les familles traditionnelles, seront désormais beaucoup plus complexes et moins bien définis. Au moment de la rupture, les conjoints en union libre doivent certes assumer les conséquences de leur choix, mais on doit aussi reconnaître que la suite des événements est plus complexe en présence d'enfants. Les liens dits «du sang» continueront-ils de prévaloir dans l'exercice des responsabilités parentales ? Qui sera responsable de quoi ? Par exemple, le père géniteur conservera-t-il tous ses droits, même lorsqu'un père par alliance supplée au père absent et remplit les devoirs paternels ? Quand, dans les familles recomposées, les fratries ne sont pas du même lit, à qui revient la prise en charge des quels enfants ? Si la cause des enfants n'est pas portée devant les tribunaux, quel contrôle social pourra s'exercer lorsque les parents n'ont soumis ni leur union, ni leur rupture aux mécanismes prévus par la loi ? Et au-delà des questions liées à l'exercice de la maternité et de la paternité, comment les divers lignages amenés à intervenir dans la vie des enfants suite aux transitions conjugales des parents pourront-ils, chacun à sa juste mesure, définir leur rôle et leurs droits ? Combien de grands-parents, d'oncles et de tantes, de cousins et de cousines, biologiques ou par alliance, au-delà des frères et sœurs, demi-frères et demi-sœurs, beaux-pères et belles-mères, pourront trouver leur place dans le réseau affectif de l'enfant ? En ces domaines aussi, L'ELNEJ sera d'un grand secours aux chercheurs intéressés par le développement des enfants de l'an 2000.

